

Le 16 décembre 2014

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du budget tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 16 décembre 2014 à 19 h, au centre communautaire.

**PRÉSENTS**

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller  
Monsieur Julien Leclerc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller  
Monsieur Guy Jodoin, conseiller  
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

**AUSSI PRÉSENTS**

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier  
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

\*\*\*\*\*

Le conseil constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance, et mention en est faite dans le procès-verbal de la séance.

**2014-12-157 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin  
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 16 décembre 2014 à 19 h.

ADOPTÉE

**2. MOT DU MAIRE**

**2014-12-158 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc  
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 16 décembre 2014 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1	Ouverture de la séance
2	Mot du maire
3	Adoption de l'ordre du jour
4	Adoption du budget 2015
5	Adoption du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017

Le 16 décembre 2014

6	Période de questions sur les sujets spécifiques relatifs au budget
7	Levée de la séance

ADOPTÉE

**2014-12-159 4. ADOPTION DU BUDGET 2015**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil doit préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 se détaillant comme suit :

**REVENUS 2015**

Taxes sur la valeur foncière	1 532 347 \$
Taxes sur une autre base	723 590 \$
Autres revenus	226 885 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 482 821 \$</b>

**DÉPENSES 2015**

Administration générale	571 397 \$
Sécurité publique	448 532 \$
Transport	335 797 \$
Hygiène du milieu	669 727 \$
Santé et Bien-être	13 392 \$
Aménagement et urbanisme	100 995 \$
Loisirs et culture	236 156 \$
Financement et réserve affectée	106 825 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 482 821 \$</b>

DE DISTRIBUER un document explicatif du budget à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité;

DE TRANSMETTRE, dans les soixante (60) prochains jours, au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le budget adopté sur le formulaire prescrit par le Ministère.

ADOPTÉE

**2014-12-160 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin  
et RÉSOLU

Le 16 décembre 2014

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017 totalisant un montant de l'ordre de deux cent vingt mille dollars (220 000 \$) réparties comme suit :

<b>TITRE DU PROJET</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>TOTAL</b>
Remplacer le toit du garage municipal	25 000 \$			25 000 \$
Agrandissement du centre communautaire	150 000 \$			150 000 \$
Évaluation et mise aux normes des bâtiments municipaux	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	45 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>190 000 \$</b>	<b>15 000 \$</b>	<b>15 000 \$</b>	<b>220 000 \$</b>

SOIT, par les présentes, adopté.

ADOPTÉE

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS SPÉCIFIQUES RELATIFS AU BUDGET**

2014-12-161 7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio  
et RÉSOLU

DE LEVER la séance extraordinaire du budget du 16 décembre 2014 à 19 h 5.

ADOPTÉE

**MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL**

---

Michel Jr Bourdeau  
Maire

---

Lily Ducharme  
Greffière